



COMMUNIQUE N° 019/25 /C/CHC/DG p.i/APPRO/25 DU 23 SEPT 2025

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°010/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 DU 22 Août 2025 POUR LA
MISE A NIVEAU MATERIELLE DU LIEU DE TRAVAIL UNIFIE (UWHU) A
L'HÔTEL HILTON YAOUNDE, BOULEVARD DU 20 MAI, EN PROCEDURE D'URGENCE**

Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) SA porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que la société **INTEK SARL, BP : 12 841 Yaoundé, Tél : 675 483 676, 222 22 22 10, Fax : 222 23 10 95**, est déclarée attributaire du marché relatif à ladite Consultation pour un montant TTC de **cinquante millions cent cinquante-sept mille sept cent quarante-trois (50 157 743) Francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache du Service des Approvisionnements de la CHC S.A., sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC S.A., annexe du Hilton Hôtel à Yaoundé, tel : 681 79 81 06 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus pour non-respect de certains critères éliminatoires, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Ampliation :

ARMP ;
PCA/CHC S.A. ;
DG Hilton ;
P/CIPM CHC S.A. ;
APPRO CHC S.A. ;
Archives



MAURICE ENAMA FOUDA

24/09



DECISION N° 029-25 /D/CHC-S.A./DG p.i/APPRO/25 du 23 SEPT 2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
 NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 DU 22 AOÛT 2025
 POUR LA MISE A NIVEAU MATERIELLE DU LIEU DE TRAVAIL UNIFIE (UWHU) A L'HÔTEL
 HILTON DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

LE DIRECTEUR GENERAL p.i. DE LA CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC) S.A. :

- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises publiques
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n° 010/AONO/CHC SA/HILTON/CIPM/2025 du 22 Août 2025 pour la mise à niveau matérielle du lieu de travail unifié (UWHU) à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, en procédure d'urgence ;
- Vu** La Note n° 14/2025/CIPM-CHC S.A. du 22 Août 2025.

D E C I D E:

Article 1^{er}. La Société INTEK Sarl, est déclarée attributaire du Marché suite à la procédure d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/CHC SA/CIPM/2025 du 22 Août 2025 pour la mise à niveau matérielle du lieu de travail unifié (UWHU) à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, en procédure d'urgence.

Lot	Attributaire	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
Unique	La Société INTEK Sarl B.P. 12 841 Yaoundé/Cameroun Tel : 22 22 22 10/675 483 676	42 061 000 FCFA	50 157 743 FCFA	Trois (03) Mois

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

Ampliation :

- ARMP ;
- PCA/CHC S.A.
- P/CIPM CHC SA ;
- DG HILTON ;
- APPRO CHC SA ;
- Archives.



780